

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : Commune de ETALANS (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 20006662900011

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de VALDAHON

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : 39900 ETALANS BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	32

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	34
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	39
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	41
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	43
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	44

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	46
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	48
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	51
B11.2 - Liste des établissements publics créés	52
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	53
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	54
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	56
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	57
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	59
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques			Valeurs
Population totale			1 631

Informations fiscales (N-2)			Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)			1 069 895,00

Informations financières – ratios			Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		611,85
2	Recettes réelles de fonctionnement / population		902,93
3	Dépenses d'équipement brut / population		298,25
4	Encours de dette / population (2) (3)		0,00
5	DGF / population		171,16
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		33,56 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		74,66 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		33,03 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		32,24 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	1 698 440,92	1 807 115,78	1 564 451,22	A1 1 673 126,08
Investissement	612 842,15	328 267,50 (2)	67 195,91	A2 -217 378,74
Dont 1068		17 537,78		
Fonctionnement	1 085 598,77	1 478 848,28 (3)	1 497 255,31	A3 1 890 504,82

RESTES A REALISER (4)			
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	B1
Investissement	I	III	B2
Fonctionnement	II	IV	B3
			0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	1 665 619,68
Investissement	A2 + B2	-224 885,14
Fonctionnement	A3 + B3	1 890 504,82

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 7 506,40
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	3 806,40
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	3 700,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES	
	A	1 085 598,77	G	1 478 848,28
	B	612 842,15	H	328 267,50

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0,00	I	1 497 255,31
	Report en section d'investissement (001)	0,00	J	67 195,91
		(si déficit)	(si excédent)	(si excédent)

=

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	1 698 440,92	= G + H + I + J	3 371 567,00
--	-----------------	--------------	-----------------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	7 506,40	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	7 506,40	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 085 598,77	= G + I + K	2 976 103,59
	Section d'investissement	= B + D + F	620 348,55	= H + J + L	395 463,41
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 705 947,32	= G + H + I + J + K + L	3 371 567,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		88 841,97
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	52 045,63	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	161 651,43	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	272 745,84	0,00
Total des réalisations d'équipement		486 442,90	88 841,97
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	114 388,37
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	101 542,43	1 139,75
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		101 542,43	115 528,12
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 587 985,33	II 204 370,09
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	6 166,82	87 669,63
041	Opérations patrimoniales (8)	18 690,00	18 690,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 24 856,82	IV 106 359,63

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	612 842,15	II + IV	310 729,72
--------------	----------------	-------------------	----------------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	67 195,91
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	17 537,78

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	612 842,15	II + IV + VI + VII	395 463,41
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-217 378,74		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	315 119,25	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	69 849,19
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	334 881,17	73 Impôts et taxes (sauf 731)	174 359,34
		731 Fiscalité locale	618 364,25
		74 Dotations et participations (1)	380 674,49
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	287 519,99	75 Autres produits de gestion courante (1)	206 463,35
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	42 742,00	013 Atténuations de charges (1)	20 164,44
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	980 262,41	Total recettes de gestion des services	1 469 875,06
66 Charges financières	17 464,73	76 Produits financiers	6,40
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	2 800,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	202,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 997 929,14	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 472 681,46

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	87 669,63	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	6 166,82
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 87 669,63	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 6 166,82

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 1 085 598,77	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 1 478 848,28
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 1 497 255,31

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 1 085 598,77	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 2 976 103,59
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 890 504,82
--	---------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	6 166,82	6 166,82
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	101 542,43	0,00	101 542,43
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	52 045,63	0,00	52 045,63
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	161 651,43	4 320,00	165 971,43
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	272 745,84	14 370,00	287 115,84
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		587 985,33	24 856,82	612 842,15

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
--	------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	315 119,25		315 119,25
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	334 881,17		334 881,17
014	Atténuations de produits	42 742,00		42 742,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	287 519,99	0,00	287 519,99
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	17 464,73	0,00	17 464,73
67	Charges spécifiques (9)	0,00	2 800,00	2 800,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	202,00	84 869,63	85 071,63
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		997 929,14	87 669,63	1 085 598,77

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	114 388,37	0,00	114 388,37
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	88 841,97	0,00	88 841,97
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 139,75	0,00	1 139,75
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		2 795,14	2 795,14
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	18 690,00	18 690,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	4,86	4,86
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		84 869,63	84 869,63
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	204 370,09	106 359,63	310 729,72

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	17 537,78
---	------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	67 195,91
--	------------------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	20 164,44		20 164,44
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	69 849,19		69 849,19
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	174 359,34		174 359,34
731 Fiscalité locale	618 364,25		618 364,25
74 Dotations et participations (8)	380 674,49		380 674,49
75 Autres produits de gestion courante (8)	206 463,35	0,00	206 463,35
76 Produits financiers	6,40	0,00	6,40
77 Produits spécifiques (8)	2 800,00	6 166,82	8 966,82
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	1 472 681,46	6 166,82	1 478 848,28

Pour information R002 Résultat positif reporté	1 497 255,31
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES				A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	822 133,69	612 842,15	7 506,40	201 785,14	0,00	612 842,15
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	52 181,60	52 045,63	0,00	135,97	0,00	52 045,63
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	241 252,09	161 651,43	3 806,40	75 794,26	0,00	161 651,43
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	320 000,00	272 745,84	3 700,00	43 554,16	0,00	272 745,84
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	613 433,69	486 442,90	7 506,40	119 484,39	0,00	486 442,90
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	102 500,00	101 542,43	0,00	957,57		101 542,43
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	102 500,00	101 542,43	0,00	957,57	0,00	101 542,43
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	715 933,69	587 985,33	7 506,40	120 441,96	0,00	587 985,33
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	6 200,00	6 166,82		33,18		6 166,82
041 Opérations patrimoniales (6)	100 000,00	18 690,00		81 310,00		18 690,00
Total des dépenses d'ordre	106 200,00	24 856,82		81 343,18		24 856,82
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	822 133,69	612 842,15	7 506,40	201 785,14	0,00	612 842,15

(1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		752 237,78	328 267,50	0,00	423 970,28
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	191 199,00	88 841,97	0,00	102 357,03
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		191 199,00	88 841,97	0,00	102 357,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	147 537,78	131 926,15	0,00	15 611,63
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	1 139,75	0,00	-1 139,75
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 290,00		0,00	0,00
Total des recettes financières		149 827,78	133 065,90	0,00	16 761,88
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		341 026,78	221 907,87	0,00	119 118,91
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	211 211,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	100 000,00	87 669,63		12 330,37
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	18 690,00		81 310,00
Total des recettes d'ordre		411 211,00	106 359,63		304 851,37
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		67 195,91			
Total des recettes d'investissement cumulées		819 433,69	395 463,41	0,00	423 970,28

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE					A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	822 133,69	612 842,15	7 506,40	201 785,14	0,00	612 842,15
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	52 181,60	0,00	135,97	0,00	52 045,63
203	Frais d'études, recherche, développement	49 881,60	0,00	-1 692,03	0,00	51 573,63
2051	Concessions, droits similaires	2 300,00	0,00	1 828,00	0,00	472,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	241 252,09	3 806,40	75 794,26	0,00	161 651,43
2111	Terrains nus	25 000,00	0,00	24 600,00	0,00	400,00
2131	Bâtiments publics	14 924,31	0,00	3 831,24	0,00	11 093,07
2135	Installations générales, agencements	9 000,00	0,00	280,80	0,00	8 719,20
2151	Réseaux de voirie	139 176,74	3 806,40	63 939,61	0,00	71 430,73
2152	Installations de voirie	19 000,00	0,00	1 901,75	0,00	17 098,25
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	-16 340,52	0,00	16 340,52
2157	Matériel et outillage technique	2 500,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 000,00	0,00	-6 900,72	0,00	15 900,72
2182	Matériel de transport	9 700,00	0,00	9 700,00	0,00	0,00
2183	Matériel informatique	7 500,00	0,00	-4 122,64	0,00	11 622,64
2184	Matériel de bureau et mobilier	1 000,00	0,00	-828,03	0,00	1 828,03
2188	Autres immobilisations corporelles	4 451,04	0,00	-2 767,23	0,00	7 218,27
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	320 000,00	3 700,00	43 554,16	0,00	272 745,84
231	Immobilisations corporelles en cours	320 000,00	3 700,00	43 554,16	0,00	272 745,84
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	613 433,69	486 442,90	7 506,40	119 484,39	0,00	486 442,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	102 500,00	101 542,43	957,57		101 542,43
1641	Emprunts en euros	100 500,00	100 421,43	78,57		100 421,43
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	1 121,00	879,00		1 121,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	102 500,00	101 542,43	0,00	957,57	0,00	101 542,43
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	715 933,69	587 985,33	7 506,40	120 441,96	0,00	587 985,33

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	6 200,00	6 166,82		33,18		6 166,82
	Reprise sur autofinancement antérieur	6 200,00	6 166,82		33,18		6 166,82
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	850,00	0,00		850,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	5 350,00	6 166,82		-816,82		6 166,82
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	18 690,00		81 310,00		18 690,00
2151	Réseaux de voirie	100 000,00	4 320,00		95 680,00		4 320,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	14 370,00		-14 370,00		14 370,00
Total des dépenses d'ordre		106 200,00	24 856,82		81 343,18		24 856,82

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		752 237,78	328 267,50	0,00	423 970,28
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	191 199,00	88 841,97	0,00	102 357,03
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	4 501,00	4 520,94	0,00	-19,94
1323	Subv. non transf. Départements	61 349,00	0,00	0,00	61 349,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	25 349,00	23 784,50	0,00	1 564,50
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	7 515,93	0,00	-7 515,93
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	2 635,00	0,00	-2 635,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	100 000,00	50 385,60	0,00	49 614,40
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		191 199,00	88 841,97	0,00	102 357,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	147 537,78	131 926,15	0,00	15 611,63
10222	FCTVA	70 000,00	79 860,96	0,00	-9 860,96
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	22 027,41	0,00	-12 027,41
10251	Dons et legs en capital	50 000,00	12 500,00	0,00	37 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	17 537,78	17 537,78	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	1 139,75	0,00	-1 139,75
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 139,75	0,00	-1 139,75
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 290,00		0,00	
Total des recettes financières		149 827,78	133 065,90	0,00	16 761,88
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		341 026,78	221 907,87	0,00	119 118,91
021	Virement de la section de fonctionnement	211 211,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	100 000,00	87 669,63		12 330,37
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	2 795,14		-2 795,14
2111	Terrains nus	0,00	4,86		-4,86
2802	Frais liés à la réalisation de document	1 000,00	157,59		842,41
2803	Frais d'études, recherche et développ.	3 000,00	2 302,67		697,33
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	2 000,00	1 156,80		843,20

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	297,00		-297,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	15 000,00	14 950,66		49,34
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 000,00	544,00		456,00
28138	Autres constructions	1 500,00	1 414,22		85,78
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	8 000,00	7 708,42		291,58
28182	Matériel de transport	19 000,00	18 156,73		843,27
28183	Matériel informatique	12 000,00	0,00		12 000,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	8 000,00	20 334,16		-12 334,16
28188	Autres immo. corporelles	29 500,00	17 847,38		11 652,62
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00	18 690,00		81 310,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	18 690,00		-18 690,00
231	Immobilisations corporelles en cours	100 000,00	0,00		100 000,00
Total des recettes d'ordre		411 211,00	106 359,63		304 851,37

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non titrées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE				B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	1 410 957,80	1 085 598,77	0,00	0,00	325 359,03	0,00	1 085 598,77
011	Charges à caractère général (3)	390 058,00	315 119,25	0,00	0,00	74 938,75	0,00	315 119,25
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	345 500,00	334 881,17	0,00	0,00	10 618,83		334 881,17
014	Atténuations de produits	42 742,00	42 742,00	0,00	0,00	0,00		42 742,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	300 167,80	287 519,99	0,00	0,00	12 647,81	0,00	287 519,99
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 078 467,80	980 262,41	0,00	0,00	98 205,39	0,00	980 262,41
66	Charges financières	17 500,00	17 464,73	0,00	0,00	35,27		17 464,73
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 779,00	202,00			2 577,00		202,00
	Total des dépenses financières	21 279,00	17 666,73	0,00	0,00	3 612,27		17 666,73
	Total des dépenses réelles	1 099 746,80	997 929,14	0,00	0,00	101 817,66	0,00	997 929,14
023	Virement à la section d'investissement	211 211,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	100 000,00	87 669,63			12 330,37		87 669,63
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	311 211,00	87 669,63			223 541,37		87 669,63

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
---	------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 410 957,80	1 085 598,77	0,00	0,00	325 359,03	0,00	1 085 598,77
---	--------------	--------------	------	------	------------	------	--------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 419 030,00	1 478 848,28	0,00	0,00	-59 818,28
013	Atténuations de charges (3)	15 000,00	20 164,44	0,00	0,00	-5 164,44
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	107 362,00	69 849,19	0,00	0,00	37 512,81
73	Impôts et taxes (sauf 731)	150 600,00	174 359,34	0,00	0,00	-23 759,34
731	Fiscalité locale	624 842,00	618 364,25	0,00	0,00	6 477,75
74	Dotations et participations (3)	380 726,00	380 674,49	0,00	0,00	51,51
75	Autres produits de gestion courante (3)	134 300,00	206 463,35	0,00	0,00	-72 163,35
Total des recettes de gestion des services		1 412 830,00	1 469 875,06	0,00	0,00	-57 045,06
76	Produits financiers	0,00	6,40	0,00	0,00	-6,40
77	Produits spécifiques (3)	0,00	2 800,00	0,00	0,00	-2 800,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	2 806,40	0,00	0,00	-2 806,40
Total des recettes réelles		1 412 830,00	1 472 681,46	0,00	0,00	-59 851,46
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	6 200,00	6 166,82			33,18
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		6 200,00	6 166,82			33,18

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 497 255,31		
--	--------------	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 916 285,31	2 976 103,59	0,00	-59 818,28
---	--------------	--------------	------	------------

(1) Recettes justifiées non tirées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL								
011	Charges à caractère général (4)	1 410 957,80	1 085 598,77	0,00	0,00	325 359,03	0,00	1 085 598,77
60611	Eau et assainissement	5 000,00	5 853,69	0,00	0,00	-853,69	0,00	5 853,69
60612	Énergie - Électricité	90 000,00	71 139,47	0,00	0,00	18 860,53	0,00	71 139,47
60621	Combustibles	30 000,00	20 375,61	0,00	0,00	9 624,39	0,00	20 375,61
60622	Carburants	8 000,00	7 115,24	0,00	0,00	884,76	0,00	7 115,24
60623	Alimentation	500,00	1 535,99	0,00	0,00	-1 035,99	0,00	1 535,99
60628	Autres fournitures non stockées	50,00	34,70	0,00	0,00	15,30	0,00	34,70
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	10 396,78	0,00	0,00	4 603,22	0,00	10 396,78
60632	Fournitures de petit équipement	25 000,00	29 780,07	0,00	0,00	-4 780,07	0,00	29 780,07
60633	Fournitures de voirie	25 000,00	4 578,15	0,00	0,00	20 421,85	0,00	4 578,15
60636	Vêtements de travail	1 000,00	344,60	0,00	0,00	655,40	0,00	344,60
6064	Fournitures administratives	3 500,00	3 018,52	0,00	0,00	481,48	0,00	3 018,52
6067	Fournitures scolaires	7 000,00	5 840,91	0,00	0,00	1 159,09	0,00	5 840,91
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	828,79	0,00	0,00	1 671,21	0,00	828,79
611	Contrats de prestations de services	2 000,00	2 105,75	0,00	0,00	-105,75	0,00	2 105,75
612	Redevances de crédit-bail	2 400,00	2 341,32	0,00	0,00	58,68	0,00	2 341,32
613	Locations	10 000,00	2 998,50	0,00	0,00	7 001,50	0,00	2 998,50
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	951,41	0,00	0,00	48,59	0,00	951,41
61521	Entretien terrains	5 000,00	1 634,40	0,00	0,00	3 365,60	0,00	1 634,40
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	12 415,24	0,00	0,00	7 584,76	0,00	12 415,24
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	310,20	0,00	0,00	-310,20	0,00	310,20
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	6 767,00	0,00	0,00	13 233,00	0,00	6 767,00
615232	Entretien, réparations réseaux	8 000,00	6 337,32	0,00	0,00	1 662,68	0,00	6 337,32
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	7 068,22	0,00	0,00	-4 068,22	0,00	7 068,22
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	5 556,41	0,00	0,00	2 443,59	0,00	5 556,41
6156	Maintenance	20 000,00	21 716,57	0,00	0,00	-1 716,57	0,00	21 716,57
6161	Multirisques	13 000,00	12 779,73	0,00	0,00	220,27	0,00	12 779,73
617	Etudes et recherches	3 000,00	912,00	0,00	0,00	2 088,00	0,00	912,00
618	Divers	2 000,00	2 223,97	0,00	0,00	-223,97	0,00	2 223,97
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	5 000,00	14 247,18	0,00	0,00	-9 247,18	0,00	14 247,18
623	Pub., publications, relations publiques	12 000,00	9 908,74	0,00	0,00	2 091,26	0,00	9 908,74
624	Transports biens, transports collectifs	6 000,00	8 131,50	0,00	0,00	-2 131,50	0,00	8 131,50
625	Déplacements et missions	2 500,00	394,46	0,00	0,00	2 105,54	0,00	394,46
626	Frais postaux et frais télécommunication	6 000,00	6 915,17	0,00	0,00	-915,17	0,00	6 915,17
627	Services bancaires et assimilés	0,00	8,04	0,00	0,00	-8,04	0,00	8,04

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6281	Concours divers (cotisations)	600,00	654,14	0,00	0,00	-54,14	0,00	654,14
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 008,00	0,00	0,00	0,00	7 008,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	2 000,00	3 453,51	0,00	0,00	-1 453,51	0,00	3 453,51
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	4 000,00	3 760,91	0,00	0,00	239,09	0,00	3 760,91
62878	Remb. frais à des tiers	2 000,00	7 169,04	0,00	0,00	-5 169,04	0,00	7 169,04
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	13 000,00	13 516,00	0,00	0,00	-516,00	0,00	13 516,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	345 500,00	334 881,17	0,00	0,00	10 618,83		334 881,17
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	15 000,00	2 229,84	0,00	0,00	12 770,16		2 229,84
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	8 948,18	0,00	0,00	-948,18		8 948,18
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	6 300,00	6 315,02	0,00	0,00	-15,02		6 315,02
6411	Personnel titulaire	190 000,00	183 135,62	0,00	0,00	6 864,38		183 135,62
6413	Personnel non titulaire	20 000,00	28 447,37	0,00	0,00	-8 447,37		28 447,37
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	104 000,00	102 546,18	0,00	0,00	1 453,82		102 546,18
6470	Autres charges sociales	1 700,00	3 058,96	0,00	0,00	-1 358,96		3 058,96
648	Autres charges de personnel	500,00	200,00	0,00	0,00	300,00		200,00
014	Atténuations de produits	42 742,00	42 742,00	0,00	0,00	0,00		42 742,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	1 761,00	0,00	0,00	0,00	1 761,00		0,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	0,00	1 761,00	0,00	0,00	-1 761,00		1 761,00
739221	FNGIR	40 981,00	40 981,00	0,00	0,00	0,00		40 981,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	300 167,80	287 519,99	0,00	0,00	12 647,81	0,00	287 519,99
65311	Indemnités de fonction	58 000,00	56 948,82	0,00	0,00	1 051,18	0,00	56 948,82
65313	Cotisations de retraite	3 300,00	2 415,99	0,00	0,00	884,01	0,00	2 415,99
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 400,00	6 396,96	0,00	0,00	3,04	0,00	6 396,96
65315	Formation	600,00	575,25	0,00	0,00	24,75	0,00	575,25
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	48,17	0,00	0,00	-48,17	0,00	48,17
6541	Créances admises en non-valeur	3 460,80	3 460,80	0,00	0,00	0,00	0,00	3 460,80
6553	Service d'incendie	26 657,00	26 657,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 657,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	1 333,33	0,00	0,00	-1 333,33	0,00	1 333,33
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	14 000,00	18 055,74	0,00	0,00	-4 055,74	0,00	18 055,74
657362	Subv. fonct. CCAS	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	175 710,00	163 876,49	0,00	0,00	11 833,51	0,00	163 876,49
65818	Autres	40,00	39,90	0,00	0,00	0,10	0,00	39,90
6584	Amendes fiscales et pénales	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	711,54	0,00	0,00	-711,54	0,00	711,54

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 078 467,80	980 262,41	0,00	0,00	98 205,39	0,00	980 262,41
66	Charges financières	17 500,00	17 464,73	0,00	0,00	35,27		17 464,73
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 500,00	17 464,73	0,00	0,00	35,27		17 464,73
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 779,00	202,00			2 577,00		202,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	2 779,00	202,00			2 577,00		202,00
Total des charges financières et spécifiques		21 279,00	17 666,73	0,00	0,00	3 612,27		17 666,73
Total des dépenses réelles		1 099 746,80	997 929,14	0,00	0,00	101 817,66	0,00	997 929,14
023	Virement à la section d'investissement	211 211,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	100 000,00	87 669,63			12 330,37		87 669,63
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00	4,86			-4,86		4,86
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	2 795,14			-2 795,14		2 795,14
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	100 000,00	84 869,63			15 130,37		84 869,63
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		311 211,00	87 669,63			223 541,37		87 669,63

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	1 419 030,00	1 478 848,28	0,00	0,00	-59 818,28
013	Atténuations de charges (4)	15 000,00	20 164,44	0,00	0,00	-5 164,44
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	18 937,44	0,00	0,00	-3 937,44
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	1 227,00	0,00	0,00	-1 227,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	107 362,00	69 849,19	0,00	0,00	37 512,81
70311	Concessions cimetières (produit net)	100,00	265,00	0,00	0,00	-165,00
7032	Stationnement et location voie publique	3 700,00	7 499,48	0,00	0,00	-3 799,48
7035	Locations de droits de chasse et pêche	2 500,00	2 605,64	0,00	0,00	-105,64
7062	Redevances services à caractère culturel	250,00	375,00	0,00	0,00	-125,00
70688	Autres prestations de services	0,00	19,20	0,00	0,00	-19,20
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	15 000,00	11 760,82	0,00	0,00	3 239,18
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	9 212,00	9 212,00	0,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	9 000,00	12 998,25	0,00	0,00	-3 998,25
70878	Remb. frais par des tiers	48 000,00	5 456,95	0,00	0,00	42 543,05
7088	Produits activités annexes (abonnements)	19 600,00	19 656,85	0,00	0,00	-56,85
73	Impôts et taxes (sauf 731)	150 600,00	174 359,34	0,00	0,00	-23 759,34
73211	Attribution de compensation	100 000,00	111 840,99	0,00	0,00	-11 840,99
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	50 000,00	61 870,35	0,00	0,00	-11 870,35
738	Autres impôts et taxes	600,00	648,00	0,00	0,00	-48,00
731	Fiscalité locale	624 842,00	618 364,25	0,00	0,00	6 477,75
73111	Impôts directs locaux	614 842,00	613 065,00	0,00	0,00	1 777,00
73118	Autres contributions directes	0,00	41,00	0,00	0,00	-41,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	8 500,00	5 258,25	0,00	0,00	3 241,75
7318	Autres	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
74	Dotations et participations (4)	380 726,00	380 674,49	0,00	0,00	51,51
74111	Dotation forfaitaire des communes	172 149,00	172 149,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	86 237,00	86 237,00	0,00	0,00	0,00
741127	DNP des communes	20 773,00	20 773,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	293,00	0,00	0,00	-293,00
744	FCTVA	2 000,00	2 352,31	0,00	0,00	-352,31
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	90 567,00	90 567,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	9 000,00	8 303,18	0,00	0,00	696,82
75	Autres produits de gestion courante (4)	134 300,00	206 463,35	0,00	0,00	-72 163,35
752	Revenus des immeubles	102 000,00	160 389,95	0,00	0,00	-58 389,95

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	1 700,00	1 777,74	0,00	0,00	-77,74
75821	Excédent budgets annexes administratifs	30 600,00	30 600,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	13 695,66	0,00	0,00	-13 695,66
Total des recettes de gestion des services		1 412 830,00	1 469 875,06	0,00	0,00	-57 045,06
76	Produits financiers	0,00	6,40	0,00	0,00	-6,40
7688	Autres	0,00	6,40	0,00	0,00	-6,40
77	Produits spécifiques (4)	0,00	2 800,00	0,00	0,00	-2 800,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	2 800,00	0,00	0,00	-2 800,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		1 412 830,00	1 472 681,46	0,00	0,00	-59 851,46
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	6 200,00	6 166,82			33,18
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	6 200,00	6 166,82			33,18
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		6 200,00	6 166,82			33,18

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non tirées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 145 375,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 145 375,00									
1217617	CDC		01/02/2013	01/04/2013	105 000,00	F		2.850	0.000		A	P	O	A-1
269222	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	31/05/2010	01/07/2010	01/10/2010	45 000,00	F		2.990	0.000		T	P	O	A-1
269223	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	31/05/2010	01/07/2010	01/10/2010	79 375,00	F		2.990	0.000		T	P	O	A-1
52043	CAISSE DES DEPOTS	01/09/2016	01/09/2016	01/09/2017	300 000,00	F		0.000	0.000		A	C	O	A-1
67219	CDC	31/05/2018	31/05/2018	01/09/2018	600 000,00	F		1.985	0.000		T	P	O	A-1
67222	CAISSE DES DEPOTS	27/10/2017	27/10/2017	01/09/2018	600 000,00	F		0.000	0.000		A	C	O	A-1
8689351	BANQUE CAISSE EPARGNE	11/08/2010		25/11/2010	326 000,00	F		3.460	0.000		T	C	O	A-1
894509	BANQUE CREDIT AGRICOLE	15/10/2018	18/10/2018	15/01/2019	90 000,00	F		1.480	0.000		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodici- té des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 145 375,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 365 574,51					100 421,43	17 464,73	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 365 574,51					100 421,43	17 464,73	0,00
1217617		0,00	A-1	30 501,18	4,00	F		2,850	7 327,47	605,26	0,00
269222		0,00	A-1	18 260,89	6,00	F		2,990	2 406,42	591,14	0,00
269223		0,00	A-1	32 210,19	6,00	F		2,990	4 244,66	1 042,70	0,00
52043		0,00	A-1	195 000,00	13,00	F		0,000	15 000,00	0,00	0,00
67219		0,00	A-1	492 226,67	19,00	F		1,985	20 478,19	10 026,25	0,00
67222		0,00	A-1	420 000,00	14,00	F		0,000	30 000,00	0,00	0,00
8689351		0,00	A-1	110 025,00	6,00	F		3,470	16 300,00	4 159,35	0,00
894509		0,00	A-1	67 350,58	13,00	F		1,480	4 664,69	1 040,03	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 365 574,51					100 421,43	17 464,73	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES										IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	
		% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	1 365 574,51	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT			IV
			B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	IV
	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial				Contrat renégocié									
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)					Intérêts	Capital
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME			B1.8

DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)		Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 600.00 €			04-11-2011
	Catégories de biens amortis			
L	AUTRES IMMOB CORP	5		04/11/2011
L	F.ETUDES NON SUIVIS TRAVAUX	5		04/11/2011
L	F.INSERTION NON SUIVIS TRAVAUX	5		04/11/2011
L	MATERIEL BUREAU INFO	5		04/11/2011
L	MATERIEL TRANSPORT	7		04/11/2011
L	MOBILIER	5		04/11/2011
L	SUBV EQT DROIT PUBLIC	15		04/11/2011
L	SUBV EQT PERS DROIT PRIVE	5		04/11/2011

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N				B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		4,00	4,00	8,00	8,00	0,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
(5) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

69

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
1 agent des services techniques	C	OTR		0,00	A 3-2	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
UP : Urbains (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) **CONTRAT** : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

(7) Communes :

- 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
- 332-1° : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 332-7-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent, peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une agence de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 332-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
- 343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
328-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT				B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Communauté de communes des portes du haut doubs	01/01/2017		0,00
Autres organismes de regroupement			
SYDED : Syndicat mixte d'électricité du doubs	07/07/1951		0,00
Syndicat intercommunal des eaux de la Haute-Loue	07/07/1951		0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES			IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES			C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		106 700,00	106 588,25
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	100 500,00	100 421,43
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	100 500,00	100 421,43
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		6 200,00	6 166,82
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	6 200,00	6 166,82

Op. de l'exercice I		Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres		106 588,25	7 506,40	114 094,65

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		393 501,00	186 758,00
Ressources propres externes de l'année (a)		80 000,00	101 888,37
10221	FCTVA	0,00	0,00
10222	Taxe d'aménagement (2)	70 000,00	79 860,96
10226	Autres fonds d'investissement	10 000,00	22 027,41
10228	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		313 501,00	84 869,63
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	1 000,00	157,59
2803	Frais d'études, recherche et développ.	3 000,00	2 302,67
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	2 000,00	1 156,80
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	297,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	15 000,00	14 950,66
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 000,00	544,00
28138	Autres constructions	1 500,00	1 414,22
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	8 000,00	7 708,42
28182	Matériel de transport	19 000,00	18 156,73
28183	Matériel informatique	12 000,00	0,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	8 000,00	20 334,16
28188	Autres immo. corporelles	29 500,00	17 847,38
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 290,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	211 211,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	186 758,00	0,00	67 195,91	17 537,78	271 491,69

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	114 094,65
Ressources propres disponibles	271 491,69
Solde	157 397,04

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE			D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES			IV
			D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES	822 133,69	612 842,15	7 506,40	201 785,14
	819 433,69	328 267,50	0,00	491 166,19
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES	1 410 957,80	1 085 598,77	0,00	325 359,03
	2 916 285,31	1 478 848,28	0,00	1 437 437,03

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET 39902 ETALANS FORET/ N°SIRET : 20006662900045				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES	46 940,00	15 304,49	0,00	31 635,51
	46 940,00	0,00	0,00	46 940,00
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES	90 529,47	45 297,80	0,00	45 231,67
	172 376,36	74 840,26	0,00	97 536,10

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES	869 073,69	628 146,64	7 506,40	233 420,65
	866 373,69	328 267,50	0,00	538 106,19
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES	1 501 487,27	1 130 896,57	0,00	370 590,70
	3 088 661,67	1 553 688,54	0,00	1 534 973,13

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES			IV
			D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES	869 073,69	628 146,64	7 506,40	233 420,65
	866 373,69	328 267,50	0,00	538 106,19
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES	1 501 487,27	1 130 896,57	0,00	370 590,70
	3 088 661,67	1 553 688,54	0,00	1 534 973,13
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 370 560,96	1 759 043,21	7 506,40	604 011,35
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 955 035,36	1 881 956,04	0,00	2 073 079,32

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),

A Etalans, le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Etalans, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BEPOIX Delphin	
BORDY Maryline	
BORNE Jean-Luc	
CHARPY Anaïs	
COUBERT Jean-Pierre	
ESTUR Vicky	
FAINDT Louise	
FAIVRE Marc	
FLEURY Jean-Marie	
LENGLET Michel	
LOUYS Laurence-Isabelle	
MARGUIER Claude	
MOREL Adrien	
PERRIER Dominique	
PESEUX Alain	
POUYET Marie-José	
PUGIN Christine	
SARRON Donatienne	
TALLANDIER Damien	
URICHER Béatrice	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Etalans, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.